Faculté des Langues Mention Licence LLCER

Les UE4- UE5- UE6, comment ça marche? (à destination des étudiants)

(hors études anglophones, japonaises, nord-européennes et LI)

Version du 11 septembre 2019

UE4 (3 crédits ECTS, coef. 1): LANSAD (LANgues pour Spécialistes d'Autres Disciplines)

Lors de son inscription pédagogique à chaque semestre, l'étudiant doit au titre de son UE4 s'inscrire dans un cours LANSAD hors de la/des langue-s principale-s de son parcours parmi ceux proposés par la Faculté des Langues. Voir l'offre sur le site Internet de la Faculté des Langues à l'onglet « LANSAD ».

Attention, il est interdit de s'inscrire dans un cours LANSAD d'une nouvelle langue (non étudiée en 1ère ou 2e année de licence) au titre de l'UE4 durant la 3e année de licence. Des dérogations pourront être accordées pour des motifs valables. S'adresser au responsable pédagogique du parcours.

UE5 (6 crédits ECTS, coef. 2): UE d'ouverture

L'UE5 permet l'obtention de 6 ECTS. L'étudiant peut suivre un cours à 6 ECTS ou deux cours à 3ECTS.

<u>Dans certaines licences</u>, l'étudiant doit, au titre de son UE5, choisir au moins 3 crédits ECTS de cours <u>fléchés par son parcours</u>. Pour les 3 crédits ECTS restants le cas échéant, l'étudiant est libre de s'inscrire dans tout cours à 3 crédits ECTS proposé par l'Université qui lui serait ouvert.

Voir la liste de cours proposés par la Faculté des Langues listés sur le site Internet de la Faculté aux onglets « LANSAD » et « UE d'ouverture ».

UE6 (3 crédits ECTS, coef. 2) : **UE de compétences transversales**

L'offre de cours en UE6 vaut pour tous les parcours de la mention LLCER à l'exception des parcours en études anglophones, japonaises et nordeuropéennes ainsi que des parcours Langues et interculturalité. Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site de ces parcours :

- -Etudes anglophones : https://langues.unistra.fr/etudes-anglophones/
- -Etudes japonaises : https://etudes-japonaises.unistra.fr/
- -Etudes nord-européennes : http://nord.unistra.fr/

Inscriptions pédagogiques :

Chaque semestre associe une ou plusieurs matières obligatoires, qui sont parfois proposées au choix (mention <u>OU</u>). Chaque matière est validée indépendamment des autres. Lors de son inscription pédagogique, l'étudiant devra cocher sur sa fiche pédagogique les matières déjà validées les années précédentes.

Matières:

MTU / Projet Professionnel (PPE) L1 et L3 / Initiation à la recherche 1, 2, 3 : <u>inscriptions et renseignement sur les pages Moodle dédiées à ces cours</u> / Orthodidacte : La consolidation des acquis de la langue française du S1 au S4 se fera par le biais de la plateforme d'apprentissage en ligne Orthodidacte. Des séances d'information seront organisées en septembre. Tous les étudiants ont l'obligation de s'inscrire dans le dispositif, qu'ils aient ou non suivi un parcours d'apprentissage en ligne auparavant.

Evaluation:

Tous les éléments de l'UE6 sont évalués sur la base d'un système de « Validé/Non-Validé », en 1º et en 2º sessions.

Les étudiants pourront conserver des éléments validés au sein de l'UE6 d'un semestre sur l'autre même s'ils n'ont pas validé toute l'UE.

De même, ils conserveront les éléments non-validés de l'UE6 d'un semestre sur l'autre et devront les avoir tous validés d'ici la fin de leur S6 pour valider leur licence. La présence d'éléments non validés en UE6 ne bloquera pas le calcul des notes semestrielles des étudiants, ce jusqu'au S6.

Les étudiants n'ayant pas validé un élément de l'UE6 en 1ère session ont toujours accès à la 2e session pour cet élément, qu'ils aient ou non validé le semestre afférent.

Stages, séjours linguistiques, projet culturel et mini-mémoire : pour plus d'informations, voir les « fiches descriptives » de ces éléments. Elles seront affichées au Bureau des compétences transversales.

ATTENTION : Certains éléments de l'UE6 au S6 peuvent être réalisés de manière anticipée entre le S1 et le S5, et donner lieu à validation dans le cadre du S6. Veillez à la distinction « stage court » au S2 et « stage long » au S6.

Contact : Lucie Cordazzo, Bureau des compétences transversales, 4R13, téléphone : 03.68.85.60.95. Horaires Lundi - Mercredi - Vendredi 9h30 - 11h30 et mardi - jeudi 14h - 16h.

Semestre 1	Matières	Contenus	Evaluation	Evaluation
			1 ^{ère} session	2e session
MTU <u>ET</u>	Matière 1 MTU Responsable MTU : Mme Pascale Erhart	 1.a. Initiation à l'ENT : séance de présentation par la DUN 1. b. Visite guidée de la bibliothèque de rattachement 1.c. Supports méthodologiques sur l'ENT 	1a. +1. b + 1 c. Validation automatisée via quizz global sur Moodle de la présentation de l'ENT, de la visite de la bibliothèque et des supports méthodologiques.	IDEM
Consolidation des acquis du français	Matière 2 Consolidation des acquis du français Responsable : Mme Nathalie Besse	2. Orthodidacte : Plateforme d'entraînement en ligne	2.Validation « niveau 1 » (évaluation automatisée)	IDEM

Semestre 2	Matières	Contenus	Evaluation	Evaluation	
			1 ^{ère} session	2e session	
Projet personnel étudiant <u>OU</u>	Matière 1: 1. a. Projet Personnel Etudiant OU 1. b. Stage	1.a.Projet Personnel Etudiant Projet Personnel: -Une séance « présentation des débouchés en langue et fiche-projet » (2 groupes x 2h) (Mme Céline Perugorria, Mme Maechling)	1. Validation via présentation d'un poster et exposé oral en groupe (évaluation faite par Mme Clarisse Razafinjatovo). Présence obligatoire au cours.	IDEM mais en individuel	
Stage	Responsable : Mme Antje Gualberto	-Interview de professionnel en rapport avec le projet personnel de l'étudiant -Une fiche « interview et questionnaire" sur Moodle OU 1.b.Stage	Stage: rapport de stage. Le stage doit faire l'objet d'une autorisation préalable du responsable de stage ou du responsable pédagogique de la formation		
<u>ET</u>		Les étudiants en stage doivent aussi assister à la séance « présentation des débouchés en langue et fiche-projet »	+ Présence obligatoire à la séance de « présentation »		
Consolidation des acquis du français	Matière 2 Consolidation des acquis du français Responsable : Mme Nathalie Besse	2. Orthodidacte : Plateforme d'entraînement en ligne	2.Validation « niveau 2 » (évaluation automatisée)	IDEM	

Semestre 3	Matières	Contenus	Evaluation	Evaluation	
			1 ^{ère} session	2e session	
Initiation à la recherche 1	Matière 1 Initiation à la recherche 1 Responsable : Mme Maria Zerva	1. Présentation de nos disciplines universitaires*: 6 séances de 1h Programme: Emilia Koustova (Histoire) Thomas Mohnike (littérature) Jean-Noël Sanchez (sociologie) Maria Zerva (sciences du langage) *les parcours en études anglophones et japonaises et LI remplacent cet élément par une	1. Validation par QCM	IDEM	
<u>ET</u>		offre spécifique. (cf guides pédagogiques)			
Manifestations scientifiques	Matière 2 Participation à 6h de manifestations scientifiques	2. Participation à 6h de manifestations scientifiques : Conférences, colloques, etc. organisés par son propre département ou d'autres institutions. Feuille de présence téléchargeable sur Moodle.	2. Validation sur justificatifs (à remettre au responsable pédagogique L2 du parcours)	IDEM	
ET Consolidation des acquis du français	Matière 3 Consolidation des acquis du français Responsable : Mme Nathalie Besse	3. Orthodidacte : Plateforme d'entraînement en ligne	3.Validation « niveau 3 » (évaluation automatisée)	IDEM	

Semestre 4	Matières	Contenus	Evaluation	Evaluation
			1 ^{ère} session	2e session
Initiation à la recherche 2	Matière 1 Initiation à la recherche 2	Présentation de nos disciplines universitaires*: 6 séances de 1h Programme: Emilia Koustova (Histoire)	1. Validation via QCM par les EC donnant le cours	IDEM
<u>ET</u>	Responsable : Mme Maria Zerva	Thomas Mohnike (littérature) Jean-Noël Sanchez (sociologie) Maria Zerva (sciences du langage) *certains départements remplacent cet élément par leur offre spécifique.		
Manifestations scientifiques	Matière 2 Participation à 6h de manifestations scientifiques	2. Participation à 6h de manifestations scientifiques : Conférences, colloques, etc. Feuille de présence téléchargeable sur Moodle.	2. Validation sur justificatifs (à remettre au responsable pédagogique L2 du parcours)	IDEM
ET Consolidation des acquis du français	Matière 3 Consolidation des acquis du français Responsable : Mme Nathalie Besse	3. Orthodidacte : Plateforme d'entraînement en ligne	3.Validation « niveau 4 » (évaluation automatisée)	IDEM
<u>ET</u> PIX	Matière 4 PIX Responsable : Antje Gualberto	4.PIX : Formation informatique par les intervenants PIX	4. Validation via évaluation par enseignant PIX. Une note supérieure à 10/20 donne lieu à une validation.	IDEM

Semestre 5	Matières	Contenus	Evaluation	Evaluation
			1 ^{ère} session	2e session
Initiation à la recherche 3 ET	Matière 1 Initiation à la recherche 3 Responsable : Mme Maria Zerva	1.a.Initiation à la recherche documentaire (M. F. Lorentz) 1.b. Initiation à la rédaction d'un pré-projet de recherche Une séance de deux heures avec un.e doctorant.e (Mme Jingand): poser un contexte, une problématique et énoncer des pistes de réflexion et proposer une bibliographie, 3 pages maximum. 2 groupes x 2 h	1.a + 1.b. Une validation sur pré-projet + bibliographie	IDEM
Manifestations scientifiques	Matière 2 Participation à 6h de manifestations scientifiques	2. Participation à 6h de manifestations scientifiques : Conférences, colloques, etc. Feuille de présence spécifique à faire signer sur place.	2. Validation sur justificatifs (à remettre au responsable pédagogique L3 du parcours)	IDEM

Semestre 6	Matières	Contenus	Evaluation	Evaluation
			1 ^{ère} session	2e session
Projet Professionnel Etudiant (PPE) <u>ET</u>	Matière 1 Projet Professionnel Etudiant (PPE) Responsable : Mme Antje Gualberto ET	1. Projet professionnel: Trois séances: -séance 1: travail sur le bilan de compétences, CV et lettre de motivation avec Mme Céline Perugorria -séance 2: rencontre avec des professionnels (1h) -séance 3: rencontre avec des professionnels (1h)	1. Double validation: -rédaction d'un bilan de compétences -rédaction d'un compe-rendu des 2 séances avec les professionnels Présence obligatoire aux 3 séances (cours + rencontre avec les professionnels)	-Rédaction d'un bilan de compétences -Rédaction d'une lettre de motivation + un CV sur annonce d'emploi
Stage <u>OU</u> Séjour linguistique <u>OU</u> Projet Culturel <u>OU</u> Mini-mémoire <u>OU</u> Mission professionnelle	Stage OU Séjour linguistique OU Projet Culturel OU Mini-mémoire OU Mission professionnelle Qui contacter? S'informer auprès du responsable formation ou le responsable de stage, le cas échéant Tous ces éléments doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'enseignant référent dans votre département.	2. Choix parmi ces 5 possibilités : -2. a. Stage -2. b. Séjour linguistique -2. c. Projet culturel - 2. d. Mini-mémoire - 2. e. Missions professionnelles	 2.a. Stage: Validation sur rapport de stage. Aussi possible en tant qu'assistant de recherche. 2. b. Séjour linguistique: validation sur rapport de séjour (avec justificatifs) 2.c. Projet culturel: validation sur rapport de projet culturel 2.d. Mini-mémoire: Encadrement et validation par un enseignant-chercheur du département d'origine. 2.e. Missions professionnelles: http://langues.unistra.fr/scolarite-et-vie-etudiante/oip/rechercher-un-stage-un-emploi-une-experience-professionnelle/missions-professionnelles/ NB: Le stage ou séjour linguistique peut avoir eu lieu plus tôt dans la licence et donner lieu à validation dans le cadre du S6. 	IDEM

PRE-PROJET DE RECHERCHE

Organisation:

L'étudiant doit valider un pré-projet de recherche dans le cursus de licence LLCER en 3^e année au titre de l'UE6, semestre 5.

Démarche à suivre :

Une séance de deux heures avec un.e doctorant..e aidera l'étudiant à poser un contexte, une problématique, à énoncer des pistes de réflexion et à proposer une bibliographie. Les étudiants doivent se référer à la page moodle du cours pour connaître les dates des séances.

Une prise de contact avec un enseignant-chercheur du département est conseillée pour poser la problématique et cerner sa stratégie, par exemple en vue d'une candidature de master.

Modalités d'évaluation :

Un pré-projet de 3 pages (hors bibliographie) qui doit:

- Présenter des éléments pertinents de contextualisation du sujet
- Présenter une problématique
- Présenter des pistes de recherche
- Présenter une bibliographie
- Etre écrit dans une langue claire avec une attention particulière à la qualité de la langue
- Times New Roman 12pts, double interligne

Calendrier: Le pré-projet est à remettre sur Moodle (il sera corrigé par le/la doctorant.e), au plus tard en semaine 13: la date butoir est communiquée aux étudiants. En cas de non-validation, une deuxième séance est proposée au deuxième semestre.

Anti-plagiat (CHARTE DES BONS USAGES DES MOYENS NUMERIQUES DE L'UNIVERSITE - Document principal - V2 - 09/2016)

Dans le cadre de sa démarche de mise en place d'outils de prévention et de détection du plagiat, l'Université de Strasbourg met à disposition de ses enseignants-chercheurs un logiciel de détection de similitudes.

Ce service permet d'analyser des travaux rendus par les étudiants sous forme numérique, pour repérer et identifier des paragraphes similaires à des textes disponibles en ligne ou dans les bibliothèques de références et dont les sources ne seraient pas citées.

« Le plagiat consiste à :

- s'attribuer les propos, les productions ou les idées d'autrui, sans citer la source ou l'auteur;
- s'approprier les contenus disponibles sur Internet, en format texte, audio, vidéo, image ou autres sans citer la source ou en paraphrasant de manière inadéquate. »

(Source : Université Laval, définition du plagiat. 2012, 30 mars. « Le plagiat : informer, sensibiliser et prévenir » [en ligne]. Date de consultation : septembre 2016)

L'étudiant reconnu coupable de plagiat s'expose à des sanctions disciplinaires.

Si vous avez des questions, parlez-en à votre enseignant.

STAGES

Organisation:

Le stage est possible dans le cursus de licence en :

- 1^{ère} année au titre de l'UE6 du semestre 2 (stage court), de 15 jours à deux mois (70 heures minimum)
- 3^{ème} année au titre de l'UE6 du semestre 6 (stage long), de 21 jours à deux mois (105 heures minimum)

Modalités d'évaluation:

- En 1ère année : rapport descriptif de stage de 10 pages en français
- En 3^e année : rapport de stage analytique de 15 pages en français

Le rapport de stage doit :

- Renseigner les objectifs visés du stage : sensibilisation, découverte, etc .
- Fournir une description brève de la structure d'accueil
- Fournir une description et une analyse des tâches/missions confiées
- Offrir un bilan critique du stage
- Spécifier les compétences acquises dans le cadre du stage par rapport au projet d'études/professionnel visé
- Etre écrit dans une langue claire avec une attention particulière à la qualité de la langue
- Joindre une photocopie de la convention de stage signée.
- Times New Roman 12pts, double interligne.

Calendrier : Le stage doit être terminé avant la fin avril et le rapport <u>doit être rendu au plus tard en semaine 13 à l'enseignant responsable stage du département, ou à défaut le responsable pédagogique du parcours.</u>

Il est possible de faire valider dans le cadre de l'UE6 de 3^e année un stage long réalisé plus tôt (au cours de la première ou deuxième année). Avant de réaliser le stage, suivre la démarche ci-dessous normalement et conserver le rapport de stage validé par l'enseignant : il faudra le lui présenter à nouveau en fin de 3^e année de licence (cf. calendrier ci-dessus) pour qu'il transmette la validation au secrétariat au titre de l'UE6 du semestre 6.

Démarche à suivre :

Avant le stage, l'étudiant contacte le responsable stage de son département, ou à défaut, le responsable pédagogique de son parcours qui doit valider le lieu, la durée et la période choisis.

Si l'accord est donné, l'étudiant, via son ENT, doit saisir la convention de stage.

Une fois la convention validée, celle-ci est envoyée à l'étudiant sur l'adresse mail unistra (en pdf). L'étudiant imprime en 3 exemplaires la convention.

L'étudiant doit signer les 3 conventions, puis les faire signer par l'organisme d'accueil, par le tuteur de stage (au sein de la structure), puis par l'enseignant référent de son département.

Une fois ces signatures apposées, l'étudiant dépose les 3 conventions au pôle scolarité langues.

Le pôle scolarité se charge de faire signer les conventions par la Doyenne.

L'étudiant peut ensuite réaliser son stage et suivre ensuite les modalités d'évaluation indiquées plus haut.

Attention : si le stage a lieu dans une école primaire, le signataire de la convention est l'inspecteur de l'Education Nationale (et non le Directeur/la Directrice) auprès duquel est rattachée l'école.

Nota Bene : Le stage de l'UE6 au S6 peut être réalisé de manière anticipée entre le S1 et le S5 (et celui de L1 en S1), et donner lieu à validation dans le cadre du S6. Si vous prévoyez de valider le stage dans le cadre de votre L3, veuillez contacter le responsable de L3 au préalable.

PROJET CULTUREL

Organisation:

Le Projet culturel est possible dans le cursus de licence LLCER en 3^e année au titre de l'UE6, semestre 2 : au titre de ce semestre, l'étudiant choisit entre Stage, Séjour linguistique, Mini-mémoire scientifique, Mission professionnelle ou Projet culturel.

Le projet culturel valide une participation à un projet culturel collectif en rapport avec l'aire culturelle visée par sa licence. Le projet doit s'inscrire dans un cadre culturel, et nécessiter une participation collective. Par exemple, il peut s'agir de la participation à l'organisation d'une exposition, d'un événement culturel (lectures publiques, cycle de projections/débats, représentation théâtrale, spectacle, festival, sensibilisation à la culture étudiée par l'étudiant dans le cadre d'une intervention en collège/lycée, atelier d'échanges culturels/linguistiques avec des étudiants étrangers, activité associative, etc.). Le projet doit donner lieu à la participation de l'étudiant au niveau organisationnel et/ou artistique : il ne peut pas s'agir de la simple présence à un événement en tant que spectateur, ni d'une pratique individuelle comme la lecture d'ouvrages ou le visionnage de films. Il ne s'agit pas non plus d'un stage en entreprise/association dénué de contribution active à une activité culturelle.

Démarche à suivre :

Le Projet culturel doit faire l'objet d'une présentation préalable (orale ou écrite) à l'enseignant responsable pédagogique de la 3^e année de licence, qui autorise ou non la réalisation du projet dans le cadre de l'UE6.

Modalités d'évaluation :

Un rapport écrit de 10-15 pages donnant lieu à une validation.

Le rapport de projet culturel doit :

- Renseigner les objectifs visés du projet culturel mené
- Fournir une description brève de la structure d'accueil le cas échéant
- Fournir une description et une analyse des tâches/missions confiées dans le cadre du projet
- Offrir un bilan critique du projet : résultats, points positifs et manques, apports à l'étudiant par rapport à sa formation / ses projets, perspectives.
- Etre écrit dans une langue claire avec une attention particulière à la qualité de la langue
- Times New Roman 12pts, double interligne.

Calendrier : Le projet culturel peut être réalisé entre le début de l'année universitaire et la fin des congés de Pâques, et le rapport <u>doit être rendu par email au plus tard en semaine 13 du second semestre à l'enseignant responsable</u> pédagogique de 3^e année de licence ayant autorisé la réalisation du projet.

Nota Bene : Le projet culturel de l'UE6 au S6 peut être réalisé de manière anticipée entre le S1 et le S5, et donner lieu à validation dans le cadre du S6. Si vous prévoyez de valider un projet culturel dans le cadre de votre L3, veuillez contacter le responsable de L3 au préalable.

SEJOUR LINGUISTIQUE

Organisation:

Il est possible de valider un séjour linguistique dans le cursus de licence LLCER en 3^e année au titre de l'UE6, semestre 2 : au titre de ce semestre, l'étudiant choisit entre Stage, Séjour linguistique, Mini-mémoire scientifique, Mission professionnelle ou Projet culturel.

Le séjour linguistique valide un séjour fait dans un pays étranger de la langue du parcours d'inscription de l'étudiant (ex : un séjour au Royaume-Uni pour un étudiant angliciste, en Italie pour un italianiste, etc.). L'étudiant devra fournir des justificatifs faisant la démonstration qu'il a bien effectué le voyage.

Pour valider un séjour linguistique, l'étudiant n'est pas obligé de suivre des cours de langue. Par contre, il devra faire état des contextes dans lesquels il a été amené à parler la langue cible et de ce que cela lui aura apporté, d'un point de vue linguistique et culturel. L'étudiant pourra également faire état, à la manière d'un carnet de voyage, des sites visités, des concerts ou spectacles qu'il aura vus, des festivals auxquels il aura participé, etc.

Durée minimum : 15 jours.

Démarche à suivre :

Le Séjour linguistique doit faire l'objet d'une présentation préalable (orale ou écrite) à l'enseignant responsable pédagogique de la 3^e année de licence, qui autorise ou non l'intégration du séjour linguistique dans le cadre de l'UE6.

Modalités d'évaluation :

Un rapport écrit de 10-15 pages donnant lieu à une validation.

Le rapport de séjour linguistique doit :

- Renseigner les objectifs visés du séjour linguistique mené
- Fournir une description du séjour
- Fournir une description et une analyse de ses découvertes linguistiques et culturelles
- Offrir un bilan critique du projet : résultats, points positifs et manques, apports à l'étudiant par rapport à sa formation / ses projets, perspectives.
- Etre écrit dans une langue claire avec une attention particulière à la qualité de la langue
- Times New Roman 12pts, double interligne.

Calendrier : Le séjour linguistique peut être réalisé entre le début de l'année universitaire et la fin des congés de Pâques, et le rapport <u>doit être rendu par email au plus tard en semaine 13 du second semestre à l'enseignant</u> responsable pédagogique de 3^e année de licence ayant autorisé la réalisation du projet.

Nota Bene: Le séjour linguistique de l'UE6 au S6 peut être réalisé de manière anticipée entre le S1 et le S5, et donner lieu à validation dans le cadre du S6. Si vous prévoyez de valider un séjour linguistique dans le cadre de votre L3, veuillez contacter le responsable de L3 avant le départ.

MINI MEMOIRE

Organisation:

Il est possible de valider un mini-mémoire dans le cursus de licence LLCER en 3^e année au titre de l'UE6, semestre 6.

Démarche à suivre :

L'étudiant prend contact avec un enseignant-chercheur de son département pour lui demander l'autorisation de faire le mini-mémoire sous sa supervision. Pour une demande de supervision de mémoire, il est conseillé de contacter les enseignants dès le S5.

Le mini-mémoire valide un projet de recherche personnel autour d'une problématique qui aura été déterminée avec l'enseignant-chercheur en question.

Modalités d'évaluation :

Un mémoire de 10-15 pages donnant lieu à une validation.

Le mini-mémoire doit :

- Présenter des éléments pertinents de contextualisation du sujet
- Présenter une problématique et un plan détaillé
- Constituer une analyse argumentée du sujet
- Présenter une bibliographie
- Etre écrit dans une langue claire avec une attention particulière à la qualité de la langue
- Times New Roman 12pts, double interligne

Calendrier: Le mini-mémoire doit être rendu par email au plus tard en semaine 13 du second semestre à l'enseignant ayant accepté de superviser le travail.

Anti-plagiat (CHARTE DES BONS USAGES DES MOYENS NUMERIQUES DE L'UNIVERSITE - Document principal - V2 - 09/2016)

Dans le cadre de sa démarche de mise en place d'outils de prévention et de détection du plagiat, l'Université de Strasbourg met à disposition de ses enseignants-chercheurs un logiciel de détection de similitudes.

Ce service permet d'analyser des travaux rendus par les étudiants sous forme numérique, pour repérer et identifier des paragraphes similaires à des textes disponibles en ligne ou dans les bibliothèques de références et dont les sources ne seraient pas citées.

« Le plagiat consiste à :

- s'attribuer les propos, les productions ou les idées d'autrui, sans citer la source ou l'auteur;
- s'approprier les contenus disponibles sur Internet, en format texte, audio, vidéo, image ou autres sans citer la source ou en paraphrasant de manière inadéquate. »

(Source : Université Laval, définition du plagiat. 2012, 30 mars. « Le plagiat : informer, sensibiliser et prévenir » [en ligne]. Date de consultation : septembre 2016)

L'étudiant reconnu coupable de plagiat s'expose à des sanctions disciplinaires.

Si vous avez des questions, parlez-en à votre enseignant.